Rhône
9e 1028
1863

Année 1863. — N° 42. Prix du Numéro : 15 centimes. Dimanche 6 Décembre.

ABONNEMENTS

LYON

Un an . . . . . 7 fr.
Six mois . . . . . 4 »

DÉPARTEMENTS

Un an. . . . . 9 fr.
Six mois. . . . . 5 »

ÉTRANGER

Selon les droits de poste.

LA VÉRITÉ

JOURNAL DU SPIRITISME

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES.

Bureau : à Lyon, rue de la Charité, 29, au 2me.

AVIS

Les communications ou articles de fond, envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le spiritisme lorsque deux exemplaires nous auront été remis.

Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés.

Dépôts : A LYON, chez les principaux Libraires, et à PARIS, chez LEBOYEN, Libraire, au Palais-Royal.

DIRECTEUR-GÉRANT, E. EDOUX, MÉDIUM.

AVIS. — *Nos lecteurs sont prévenus que nous ajouterons une 2me feuille deux fois par mois d'abord, et le plus tôt possible à chaque numéro.*

OBSTACLES AU SPIRITISME.

(1er article.)

Avant d'aller plus loin, nous devons répondre aux objections vulgaires qui nous sont faites : vous admettez l'intervention d'autres Esprits que les âmes des morts. Oui, nous admettons des Esprits étrangers à la terre, qui se mêlent au monde Spirite ambiant, pour leur avancement et pour leur bien, pour leur instruction faite ainsi à leur insu, car quelques-uns d'entre eux n'y viennent que pour exercer la légéreté de leurs inclinations, ou satisfaire leur perversité. Oui, nous admettons encore les Esprits astraux, chargés de la direction spirituelle et matérielle de notre globe, les anges gardiens de la terre ; oui, nous admettons les communications des anges gardiens de chaque incarné, de leurs Esprits protecteurs qui peuvent n'avoir jamais appartenu à notre humanité, et qui viennent peut-être de tourbillons solaires étrangers et lointains, après avoir mérité par leurs existences antérieures, d'être constitués par Dieu les gardiens fidèles de tel ou tel individu marchant encore dans les épreuves difficiles de la vie terrestre. Ces Esprits directeurs des astres ou des hommes forment le trait-d'union entre ce que nous avons nommé le Spiritisme ordinaire et le Spiritisme divin. Car, nous reconnaissons encore qu'il est venu en tout temps des envoyés directs, soit fluidiques, soit matériels, du père des pères, et qu'il en viendra plus à l'avenir dès que nous l'aurons mérité. Nous savons que certains Américains avaient voulu borner tout le mouvement spirite aux âmes des morts terrestres; gens à courte vue, imitant la folie de leurs adversaires qui ne considèrent absolument que le grain de sable où nous sommes, y bornant les épreuves et le mérite par la liberté, et s'obstinent à ne pas voir l'ensemble immense, infini, harmonique de la création, uni par une solidarité et par une pénétration commune. Bien différents de ces nains du Spiritisme, sont les plus nombreux et les plus influents de ses écrivains, notamment en France. Citons à cet égard, le glorieux chef des Spirites, Allan Kardec, qui donne les enseignements suivants sur les *Esprits astraux*, qualifiés du nom générique d'âme de la terre (*Livre des Esprits*, p. 62). « Il faut entendre par là, dit-il, l'ensemble des Esprits dévoués qui dirigent nos actions dans la bonne voie quand nous les écoutons, *et qui sont en quelque sorte les* LIEUTENANTS DE DIEU *près de votre globe.* » Remarquons en passant la justesse et l'élévation de cette dernière expression.

Premier obstacle à l'extension du Spiritisme venu de nos rangs, l'étroitesse du point de vue spirite. On voulait le restreindre à notre chétive planète, étendons-le à toute la création; on voulait le confiner dans l'égoïsme terrestre, plaçons-le au contraire dans l'amour universel et solidaire de tous pour chacun et de chacun pour tous. Nous ne sommes pas si bas que nous soyons bornés à nos misérables forces, qu'il n'y ait que les pauvres personnages sortis de notre humanité, pouvant répondre à nos évocations frappées ainsi d'une irrémédiable stérilité; nous avons des représentants sur notre globe de toutes les humanités supérieures; et nous sommes élevés, nous l'avons dit (*Foi nouvelle, 4* articles), de manière à exercer aussi notre part d'influence sur les êtres inférieurs qui arrivent à nos contacts.

Un second obstacle à la diffusion du Spiritisme venu de la loi de Dieu lui-même, est le dogme du libre arbitre. Nous avons vu dans les articles précédents que, soit dans les globes les plus parfaits de notre catégorie, soit, et à plus forte raison, dans les sphères supérieures, le même empêchement n'existe pas, puisque ou il n'a plus de nom dans celles-ci, leurs radieux habitants ayant conformé leurs volontés à celles de Dieu et cédant entièrement au céleste aimant qui les domine et les attire, ou bien il est changé dans les autres en une correspondance, à peu près inévitable, à l'influence divine qui s'y fait déjà souverainement sentir.

Sur les mondes inférieurs, parmi lesquels se trouve encore la terre avant la régénération prochaine, le libre arbitre est tout puissant, nous ne pouvons être violentés même dans le sens du bien ; c'est ce qui explique pourquoi, généralement, les athées et les sceptiques n'ont pas des communications avec le monde invisible, qui les convaincraient ouvertement de leurs erreurs. Il faut qu'ils les abjurent au préalable par un propre mouvement de leur cœur, et nul n'est ramené de force aux croyances religieuses et morales. Les mauvais Esprits qui se révélaient même dans les possessions, infestations, convulsions, étaient soumis à cette règle ; ils ne se manifestaient qu'aux

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

croyants, et si parmi les assistants se trouvaient quelques incrédules, leurs épiphanies étaient toujours mêlées de quelques circonstances laissant prise au doute et aux sarcasmes d'une science vaine et orgueilleuse.

Sans doute, à notre époque solennelle, Dieu qui prend en pitié les matérialistes et les faux savants, se dispose à frapper leurs intelligences par d'étonnantes merveilles. Cependant la règle ci-dessus rappelée n'est pas encore levée tout entière, ayant d'ailleurs ses racines dans l'ordre universel par l'antipathie et la sympathie des fluides : on constate même de nos jours, soit pour les effets physiques, soit pour les phénomènes intellectuels des Esprits, que la présence de telles ou telles personnes, animées d'une curiosité malveillante, leur oppose quelquefois un obstacle insurmontable.

Nous devons donc encore faire mention de cette cause qui tend à disparaître graduellement, et qui s'effacera quand nous monterons d'un degré, et que nous arriverons bientôt à un rang supérieur.

Nous parlerons prochainement des obstacles bien plus sérieux, suscités par nos adversaires, qui, épris des anciennes croyances, veulent empêcher l'humanité de réaliser les progrès annoncés et bénis, et qui rêvent une folle et impossible immobilité.

PHILALÉTHÈS.

(*La suite au prochain numéro*).

NATURE ET DESTINATION DES ASTRES.

(12e Article.— Voir le dernier numéro.)

RANG DE CHAQUE GLOBE DE NOTRE TOURBILLON SOLAIRE DANS LA HIÉRARCHIE DES MONDES. (*Suite.*)

Du reste, il est à noter que chacun de ceux qui ont écrit sur la constitution des astres, ont conclu contre cette fausse opinion renversée par nous dans la première partie de ces études, à savoir que tout avait été fait pour la Terre. Nous avons fait observer que la proposition inverse est vraie et que la Terre a été créée pour entrer dans l'harmonie universelle, et point cette harmonie pour elle ; tous les savants, tous les philosophes partagent cet avis depuis Galilée, il n'y a plus que quelques esprits attardés et rétrogrades qui s'obstinent dans l'opinion contraire. Nous avons cité Herschell, Arago, Lalande, Laplace et notre cher Jean Reynaud. Citons encore à cet égard le docteur Plisson. Voici ses propres expressions :

« La Terre a en superficie 5,098,857 myriamètres carrés, et nourrit une population de plus d'un milliard d'hommes. Sur ce taux, le Soleil, pourrait être habité par 12,000 milliards et plus d'individus, tandis que Pallas, la plus petite de nos planètes, ne renfermerait que 100,000 habitants (1). Or, s'il pouvait être prouvé comme l'ont d'ailleurs fortement soutenu le docteur Elliot, le professeur Bode et plusieurs autres avec eux, que l'habitation du Soleil fût, en effet, un immense séjour de délices et de longévité, quel cas pourrait-on faire encore de la prétention de ceux qui n'ont pas craint d'affirmer, sans plus de preuves assurément et même contre l'ensemble des témoignages multipliés de la science, que tout ce que nous voyons ait été constitué en vue de la Terre et du bonheur de ses habitants, eux dont la vie est si éphémère, si agitée, en proie à tant de déceptions, de souffrances et de misères ? Certes, si les globes de notre monde ont été formés les uns pour les autres, n'est-il pas plus naturel de penser que les avantages en tous genres doivent demeurer au plus considérable d'entre eux, à celui qui, placé au centre du système, oblige les autres à circuler autour de lui, les gouverne, les maîtrise, les domine avec tant de puissance, enfin les illumine et les réchauffe de ses rayons bienfaisants ? »

(1) Sa surface entière égale à peine la dixième partie de celle de la France.

Il est un ordre très-important de considérations que nous allons maintenant aborder, c'est celui de l'intensité de la pesanteur dans chacun des globes de notre tourbillon. Voyons d'abord pour cela leur volume respectif :

Le volume du Soleil est 1 328 457 fois celui de la Terre.

—	de Mercure.	0,06
—	de Vénus.	0,91
—	de la Terre.	1,00 unité de conv.
—	de Mars.	0,17
—	de Jupiter.	1 470
—	de Saturne.	887
—	d'Uranus.	77
—	Planète Le Verrier.	230

De sorte que dans l'ordre des grosseurs notre Terre ne vient qu'au cinquième rang, et même au sixième en comptant le Soleil.

L'intensité de la pesanteur

sur le Soleil.	29,37	
— Mercure	1,15	
— Vénus.	0,95	
— la Terre.	1,00	C'est notre terme de comparaison
— Mars	0,44	
— Jupiter	2,55	
— Saturne.	1,09	
— Uranus	1,11	
— la Planète Le Verrier.	1,02	

Dans l'ignorance à peu près complète où nous sommes à l'égard des masses des dix ou douze planètes ultra-zodiacales, et ne possédant d'ailleurs qu'une connaissance fort imparfaite de la valeur spéciale de leurs rayons, il nous est de toute impossibilité de déterminer l'intensité de la pesanteur à leur surface ; cependant, comme elles ont très-certainement des masses fort exiguës, on peut conclure que ces planètes télescopiques ont une pesanteur très-faible. Donc les habitants qui les peuplent doivent être très-matériels, tels qu'on peint les géants, pour pouvoir y vivre, et la même chose a lieu pour l'animalité qui doit n'avoir que des races d'une dimension colossale. Des êtres aussi petits que les hommes et les animaux terrestres seraient semblables aux feuilles mortes que la plus légère brise soulève et disperse en tous lieux, ils ne pourraient se maintenir en un point déterminé qu'en se cramponnant à quelque obstacle.

Que si, au contraire, l'énergie de la pesanteur, ainsi que cela a lieu sur le Soleil, y était excessive, il en résulterait que des animaux aussi pesants que la plupart de nos mammifères demeureraient immobiles, comme de lourdes pierres, à la surface du sol, sans pouvoir changer de place, à cause de l'insuffisance de leurs forces musculaires.

Nous verrons plus tard quelles immenses conséquences nous tirerons de ces déductions. En attendant, insistons encore.

A. P.

(*La suite au prochain numéro.*)

POLÉMIQUE SPIRITE

(6me Article.—Voir le numéro du 8 novembre.)

La *France littéraire* publie l'anecdote suivante qu'elle tire d'un livre intitulé *Pérégrinations en Orient et en Occident,* la voici telle qu'elle est rapportée par l'auteur, missionnaire apostolique :

« Dans un des départements du centre, j'ai été témoin, mon cher ami, d'un fait prodigieux que je vous invite à ne pas vérifier par vous-même. L'Ecriture sainte défend de consulter les Esprits et de faire société avec la mort.

» Dans la petite ville de A..., mais non, dans le diocèse de Bourges, dans une soirée du mois de février 1859, devant cinq ecclésiastiques dont je faisais partie, un crayon passé dans les

fissures d'une corbeille nous a écrit des choses surprenantes. Une large feuille de papier blanc avait été collée à une table, la corbeille se trouvait sur elle et le crayon parvenait jusqu'à la feuille de papier. Ces quatre prêtres touchaient la corbeille au moment où j'entrais dans l'appartement. Je les engage avec politesse à ne pas se livrer à ce jeu; ils ne tiennent pas compte de mes observations, ils continuent. La corbeille s'agite convulsivement, fait des rotations; le crayon penché se dresse de lui-même et écrit sans moteur :

» — Je suis le démon.

» — Où es-tu?

» — En enfer.

» — Souffres-tu ?

» — Je souffre horriblement.

» — As-tu la souffrance du feu réelle ou métaphorique ?

» — Je souffre d'un feu réel.

» Après chaque réponse on levait la corbeille et l'on trouvait l'orthographe parfaitement mise par cet objet matériel et que personne ne touchait. »

Philaléthès, dans ses récents articles, *la Foi nouvelle*, a donné la clé conductrice dans ce genre de mystifications spirites. Il a clairement exposé qu'elles étaient l'œuvre d'*Esprits de malice* cherchant à perpétuer parmi les hommes la superstition et le blasphème contre Dieu, résultant du dogme de la damnation éternelle. Nous adjurons donc tous les ecclésiastiques qui se livreraient aux évocations et qui sont plus préparés à se laisser tromper en raison de leurs études théologiques sur l'enfer, de bien y faire attention et d'essayer du moyen indiqué soit dans la communication (*Infestations et possessions*), soit dans les articles de Philaléthès. Nous donnons aujourd'hui hardiment ce critérium de reconnaissance pour la qualité des Esprits qui répondent.

Règle générale : Si un Esprit cherche à vous effrayer de l'enfer et du feu de Satan; s'il insiste en vous recommandant des futilités ou des observations niaises et ridicules, dites que c'est un *mauvais Esprit* qui veut vous maintenir dans l'abrutissement.

Si au contraire il vous recommande l'amour de Dieu et du prochain, les vertus utiles, les prières du cœur, et vous reproche comme mal à corriger l'égoïsme, l'incharité, l'intolérance, c'est un *bon Esprit*.

Ne prenons qu'un exemple pour appliquer notre précepte d'interprétation, *l'apparition de la prétendue Notre-Dame de la Salette*, en admettant, pour la suite de notre raisonnement, la vérité très-contestée et très-contestable de cette vision. Supposons qu'elle soit réelle et examinons :

Cet Esprit a dit que la colère du Christ provenait surtout des circonstances suivantes : *de ce que les charretiers mettaient entre leurs jurons le nom de son père, de ce qu'on allait à la boucherie comme des chiens les jours d'abstinence, de ce que les garçons jetaient des pierres aux petites filles à l'église*, etc., etc., et le clergé n'a pas vu, dans ce langage trivial et futile, le piége que lui tendait un Esprit inférieur, en perpétuant l'ignorance niaise, la superstition et l'erreur.

Si l'auguste et divine mère du Christ revenait sur la terre, elle attaquerait le culte infâme de l'or et des voluptés qu'il procure, la haine et la désunion entre les hommes, leur égoïsme fatal, leur matérialisme grossier et leur athéisme abject. Son langage s'élèverait bien au-dessus des tristes parodies qu'on lui prête.

Nous affirmons résolument que si cette apparition est vraie, elle a été faite par un Esprit mauvais, et quant aux guérisons que l'on citerait, elles sont dues aux bons Esprits récompensant même une foi erronnée, à Dieu qui sait du mal tirer le bien, et qui exauce quand il veut et où il veut.

En appliquant le critérium que nous donnons, on ne ne peut se tromper.

ERDNA.

(*La suite au prochain numéro.*)

A B C

OU LA LOGIQUE DANS LE SPIRITISME.

A (*Philosophe matérialiste.*) — B (*Religieux.*) — C (*Spirite.*)

(8me article. — Voir l'avant-dernier numéro.)

VIII.

O mon frère, j'ai peur! Qu'importe que l'espace
Et tous les univers que son contour embrasse,
D'un verbe créateur soient l'ouvrage divin,
Et que de l'Eternel la science infinie,
Tirant du chaos même une loi d'harmonie,
La conduise à sa fin?

O mystère sans fond! cette fin, quelle est-elle?
Pourquoi le lourd ramier n'est-il pas hirondelle,
L'onde qui court rocher, le mont gouffre béant?
Pourquoi l'heureux Crésus près du hâve Lazare?
Lucrèce avec Laïs, la bure et la simarre,
Le nain et le géant?

Le mal règne en sultan sur cette œuvre inféconde :
Il souille tous les cœurs de sa sanie immonde;
Il distille partout son venin moisissant,
Il traîne l'innocence au lit du sybarite,
Il ricane au pendu dont la corde maudite
Se tord en maudissant.

Pourquoi l'affreuse mort, la boiteuse agonie,
Placée en sentinelle au sommet de la vie,
Comme un épouvantail, dévorant d'un regard
Morne, fixe, hideux, sa timide victime,
Que la vertu décore ou que souille le crime,
Pour ce bourreau hagard?

Pourquoi le mal? Si Dieu créa bien toute chose,
Quel obstacle fatal à tout bonheur s'oppose
Dans le long hurlement de la création?
Est-ce méchanceté de l'auteur, impuissance,
Erreur, essai, délire, implacable vengeance,
Sottise ou réflexion?

Adam pèche!... Mais l'homme a-t-il demandé l'être?
A-t-il renié Dieu, même avant que de naître?
Pourquoi Dieu le sort-il d'un bienheureux néant?
Sachant bien qu'il ira, dans le royaume sombre,
D'une unité de plus algébriser le nombre
Des âmes de Satan!

Qui me dit que la mer, qui gronde sous la planche,
Ne va pas engloutir notre barque qui penche,
Malgré cet œil divin que tu crois protecteur?
Combien qui, comme toi, parlaient de Providence,
Ont, dans le flot amer, noyé leur imprudence...
O mon frère, j'ai peur!

(*Extrait d'un poème spirite inédit.*)

C. — Le plus grand des maux qui affligent l'humanité, ce n'est ni la misère, ni la maladie, ni la mort, ni la souffrance morale, ni l'atrophie de l'intelligence et du cœur, ni aucun de ces mille fléaux, à la seule pensée desquels nous pâlirions d'horreur, si, par un divin privilége, en étant exempts nous-mêmes, nous apprenions tout-à-coup qu'ils sont le sinistre apanage des habitants d'autres planètes. Le plus anxieux de nos maux, celui devant lequel s'annihilent tous les autres, comme le grain de sable devant l'immense montagne; celui sans lequel tous les autres seraient comme s'ils n'existaient point, tant la disproportion est incommensurable... Eh bien! ce type du mal, ou plutôt ce mal unique et seul réel, c'est l'éternité de l'Enfer!

Ah! Messieurs les dogmatistes religieux, c'est en vain que

pour l'établir, dans votre fanatisme féroce, vous avez multiplié les tortures et les bûchers, simples préludes de ce que vos damnés de ce monde devaient endurer dans l'autre, pendant l'éternité ! Jamais cette affreuse conviction d'une telle vengeance divine n'est entrée dans la raison de l'homme; jamais elle n'y entrera. Et vous renouvelleriez aujourd'hui, selon le vœu des Veuillot, les salutaires terreurs de la sainte inquisition, que, contre vos Torquemada, surgiraient des légions de Servets, de Cardans, de Savonaroles, de Jean-Hus.

B. — Les bûchers de l'inquisition se sont dressés pour réduire en cendres bien des hérésies; mais je ne sache pas que la négation de l'éternité des peines ait été du nombre des hérésies persécutées, vu que tous y croyaient.

C. — L'inquisition du moins voulut réaliser dès cette vie, autant qu'il était en elle, les tortures de la damnation. Satan, par son entremise, fut le véritable Dieu de votre croyance; vous vous pénétriez de ses fureurs, comme si vous l'eussiez envié, et il se servait de vous pour les assouvir : vos tenailles étaient ses griffes, vos brasiers ses fournaises, vos moines ses bourreaux. Sa voix mugissait dans vos hymnes lugubres qui s'efforçaient en vain de couvrir les cris atroces de vos néodamnés, dont l'infernal désespoir pouvait se hisser à la hauteur de vos haines.

Le sombre Dante n'est qu'un fantaisiste enjoué, en face de vos palpitantes réalités ! Et voyez ce que c'est que l'enthousiasme, vous avez eu le triste courage de sanctifier un Dominique que nos Esprits mettent de pair avec Néron et Judas !

B. — Mais je vous certifie, mon cher Monsieur, que pour ce qui me regarde, je n'approuve nullement ces fureurs religieuses qui souillent malheureusement des siècles entiers de nos annales; aucun vrai chrétien ne les approuva jamais. La religion du Christ est une loi de paix et de douceur.

C. — Oui, voilà ce que vous dites quand vous êtes les plus faibles; et voilà ce que vous faisiez quand vous étiez les plus forts!

A. — Mais Monsieur n'en est point personnellement responsable.

C. — En rigoureuse logique, ils sont tous unis et solidaires.

Ce sont leurs conciles, leurs papes, leurs suprêmes autorités qui ont ordonné ou approuvé ces horreurs ! elles n'ont pas jailli d'une exaltation passagère, mais d'un système complet, froidement combiné; elles n'ont pas jeté l'épouvante dans quelque obscure localité, mais dans la chrétienté entière; immolé quelques brouillons endurcis, mais ruiné et dépeuplé des régions ; elles ne se cachaient pas honteusement dans de ténébreux cachots, elles étalaient leur impudeur à la lumière du grand jour, aux fêtes les plus solennelles de l'Eglise, audacieusement, impitoyablement !

La France vous réclame encore sa chère héroïne, la pure Jeanne-d'Arc, dont la simple et sublime innocence n'a pu trouver grâce devant vous; elle vous la réclamera toujours, tant qu'elle sera la France, et que son glorieux drapeau fera l'effroi des traîtres et l'honneur de l'humanité. Et ne m'arguez point de votre tardive pitié. Vous la brûleriez encore comme impie et sorcière avec ses voix prophétiques et ses visions saintes, comme Spirite opiniâtre, relaps et déclarée.

A. — Monsieur vous déclare qu'il partage votre indignation et que ces infamies ne le regardent point.

C. — Ce n'est pas lui non plus personnellement que je mets en cause; c'est la doctrine de l'enfer éternel qu'il professe, et que, sous peine d'apostasie, il doit soutenir : si cette doctrine est vraie, pourquoi en décliner les conséquences? Quand on possède seul la vérité, rien que la vérité, toute la vérité, on est du moins responsable de ses œuvres, et il ne suffit point de venir, cent ans après, sans que le dogme ait changé, nous dire: pour ma part, je n'approuve pas !

A. — La croyance au dogme de l'Enfer n'entraîne nullement, selon moi, les affreuses conséquences que vous dites. Ne faut-il point faire la part de la barbarie et du fanatisme de ces temps, Dieu merci, loin de nous? Qu'importe si quelques cervaux lymphatiques et fêlés en combinent encore aujourd'hui le retour ! Monsieur a raison de les répudier.

C. — Soit ! laissons là l'horrible application que le fanatisme a faite de ce dogme, et attaquons-en le fonds.

Je le combats, non pas en tant que mystère au-dessus de la raison, car c'est là l'essence de tout mystère; mais je le combats comme absurde et contradictoire à la notion même de Dieu. Je soutiens que, si l'abus que nous faisons de notre libre arbitre doit être puni, il ne peut l'être éternellement.

B. — Cependant, puisque l'Etre offensé est infini, il lui faut une réparation infinie.

C. — Vous appelez la peine éternelle, une réparation ! Et que répare-t-elle? Non pas la gloire de Dieu haïe et niée, puisque, au contraire, vous rendez cette haine et cette négation sans remède; non pas l'abjection et l'endurcissement du pécheur qui, au contraire, se ravale et s'endurcit à jamais. L'Etre offensé est infini, il est vrai, mais l'offense n'est pas infinie pour cela, vu qu'elle provient de la petitesse, de l'ignorance et de la faiblesse extrême, et que l'infinité doit plutôt la prendre en commisération et grande pitié ! « Mon père, pardonnez-leur ; ils ne savent ce qu'ils font. » Paroles sublimes, qui contiennent le plus haut enseignement du chrétien, et que vous devriez profondément méditer. Mais, admettons l'offense infinie, et l'argument théologique, que la punition ne pouvant être infinie en intensité, doit l'être en durée, (triste argument qui distingue plusieurs infinités). Savez-vous ce qui s'en suit ? La négation d'un Rédempteur.

B. — Je suis vraiment curieux de savoir comment vous justifierez un tel paradoxe, car c'est pour nous sauver des peines éternelles que Dieu nous a envoyé un Rédempteur.

C. — La justification de cette conséquence est logique et nullement paradoxale.

Si le motif que vous alléguez, pour justifier vous-même l'Enfer éternel, est valable, à savoir que le péché, attaquant une majesté infinie, mérite une peine infinie, il faut bien d'autre part que les mérites de l'homme, qui use bien de sa liberté, soient infinis, puisqu'ils honorent une majesté infinie. La parité est complète; il n'y a aucune raison pour refuser à l'homme vertueux la contre-partie de ce que vous attribuez au pécheur. Car, si vous vous rejetez sur le néant de l'homme pour lui nier les mérites infinis, pourquoi, en vertu de ce même néant, ne pas lui nier la criminalité infinie?

Vous comprenez la conclusion : si vous accordez à l'homme des mérites infinis, vous supprimez le Rédempteur, car ses propres vertus suffisent à effacer ses péchés ; si vous niez ses mérites infinis, vous niez la culpabilité infinie, et vous supprimez l'enfer.

B. — Je vous prie de considérer que nous accordons au juste une récompense éternelle.

C. — Sans doute, mais par les mérites seuls de Jésus-Christ; tandis que le pécheur se damne, *ipso facto,* même malgré les mérites du Sauveur. La parité n'existe donc pas.

L'idée que je me fais de Dieu et de la Rédemption, est bien autre. Je me dis :

Puisque Dieu est juste, il doit me punir si je pèche;

Mais, puisqu'il est Tout-Puissant, il aurait pu ne pas me créer;

Puisqu'il est libre, il n'était pas contraint de me donner l'être;

Puisqu'il se suffit à lui-même, il n'avait pas besoin de moi;

Et puisqu'il est bon, il m'aurait laissé dans le néant, — lui qui sait tout, — s'il eût prévu que je dusse tomber, même par ma faute, dans les flammes éternelles.

En sorte que le fait seul de la vie, porte contre vous un irréfutable témoignage.

Je vis, je suis une créature de Dieu : il s'en suit rigoureusement, mathématiquement, que je dois être sauvé.

A. — Cela me semble prouvé par M. le Spirite, avec évidence entière.

B. — Mais que devient votre parité? Peines transitoires d'une part, salut éternel de l'autre.

C. — Cette parité est un argument contre vous, qui ne peut se tourner contre moi : Dieu en effet, par l'acte même de ma création, m'appelle au bonheur; c'est là le but de mon être et une fin dernière; c'est la volonté immuable de mon Créateur que j'appelle mon père. L'obstacle peut venir de moi, je le sais, mais non un obstacle absolu, irrémissible, infranchissable. C'est sa bonté qui m'ordonne d'être heureux, non pas en vertu d'une inéluctable fatalité, à la manière des brutes, mais en vertu de mon propre vouloir, de ma propre réflexion, et de ma liberté. Mes égarements entraînent avec eux une juste punition, non par le fait d'une stupide vengeance de la part du bon Dieu, mais dans le but de mon progrès, de ma réhabilitation. Quel est le père qui châtie sans pitié et sans espoir de ramener au repentir? L'Eternité des peines, sans merci, sans autre résultat que l'éternelle offense, c'est la dualité blasphématoire de Dieu et du mal créé par Dieu, c'est un amalgame monstrueux, et le comble de l'indignité.

Voilà surtout l'abîme profond qui sépare les sectes chrétiennes des Spirites : la croyance à l'éternité de l'Enfer. Voilà la clef de votre édifice sans laquelle il s'écroule aussitôt. Voilà le champ de bataille où l'un de nous deux doit tomber mort. Si l'Enfer existe, le Spiritisme n'est qu'une sublime niaiserie; mais s'il n'existe pas, la doctrine qui le proclame n'est qu'une gratuite atrocité.

B. — Vous avez une fausse manière d'expliquer Dieu : vous donnez un essor infini à sa bonté, mais vous le limitez dans l'expansion de sa justice. Ici encore, il doit y avoir parité.

C. — Comme il est difficile, avec le meilleur vouloir et les meilleures raisons, de déraciner une idée préconçue! Cette parité, je l'admets, s'exerçant dans toute sa plénitude, est-ce que la justice est séparable de la bonté? est-ce que la justice ne se réalise point dans la répartition des récompenses? Leur privation n'est elle point une vraie punition? qu'est-ce que vous appelez punir? avoir des diables armés de cornes, de fourches et de fouets, hurlant et faisant hurler pendant l'Eternité? plongeant les âmes dans l'eau glacée, puis la portant recuire dans les réchauds? Si on y croit, c'est effroyable. Mais heureusement on n'y croit pas!

B.—Comment, on n'y croit pas? Nous y croyons nous autres!

C. — Permettez-moi de vous certifier que non ; vous croyez y croire, voilà tout.

B. — Oh! cela est trop fort!

C. — Il n'est pas difficile de vous le prouver : Que signifie, aux veilles des grandes fêtes, cette foule de fidèles empressés autour de vos confessionnaux? ne viennent-ils pas y déposer leurs souillures, revêtir la robe d'innocence avec la recommandation de ne plus pécher?

B. — Elle signifie que la foi n'est pas morte, comme vous le prétendez, que toutes ces âmes croyantes et simples veulent se sauver, c'est-à-dire gagner le ciel et éviter l'enfer.

C. — Il y a pour cela un moyen sûr : c'est de ne plus pécher. Comment est-il possible qu'on se souille jamais d'un seul péché mortel, si l'on croit réellement à l'enfer? Pas une de ces pauvres âmes qui viennent pour la millième fois vous raconter les mêmes délits, ne s'exposerait à pécher, si elle était sûre d'y perdre cent écus, et vous voulez me persuader que, par faiblesse ou de gaîté de cœur, on s'expose à la damnation éternelle? On s'imagine y croire, je vous dis; mais on n'y croit pas. On suit le torrent; on se confesse pour se retremper; la chose n'est pas, (je parle de l'Enfer,) elle pourrait bien être; c'est très-rassurant de se confesser, cela fait du bien et jamais de mal. On n'en est pas moins convaincu qu'au sortir du confessionnal, on va reprendre ses habitudes et retomber dans le péché. Vous appelez cela croire?

B. — Mais il y a des Saints qui ont cru, et n'ont jamais commis sciemment un seul péché mortel. Rappelez-vous les belles paroles de la reine Blanche à Saint-Louis.

C. — Le Saint véritable est exempt de péché, moins par crainte de l'enfer, auquel il ne songe guère, que par l'ardent amour de Dieu qui brûle en son cœur. D'ailleurs, le Saint, vous l'avouerez, est la rare exception qui ne fait que confirmer la règle.

B. — Eh bien! je soutiens que même la crainte vague d'un supplice éternel, est bien faite pour effrayer le vice et quelquefois le crime, surtout dans des âmes brutales et grossières que n'arrêterait pas la vindicte des lois humaines, ou qu'elle n'arrêterait qu'après le mal commis, c'est-à-dire trop tard. La salutaire terreur d'un juge que l'on ne peut tromper, a bien plus de prise sur le méchant que la justice légale à laquelle on se promet d'échapper.

C. — Bien! bien! Servez-vous de ce moyen contre les natures grossières; nouveaux Léons arrêtez, si vous le pouvez, Attila, rien de mieux; quoique, en général, les brigand craignent plus les gendarmes que Lucifer. De la sorte, de ce que j'ai appelé le plus grand mal, vous tirerez encore quelque bien. Mais, d'autre part, combien d'âmes droites n'éloignez-vous pas de la religion par vos terreurs impies et imaginaires! le nombre des personnes qui s'éloignent de vous, par cette persuasion instinctive qu'il n'y a point d'enfer, est incalculable, et vous trouvant inadmissibles sur ce point, elles ne sont que trop portées à rejeter de vous tous les autres, surtout puisque vous soutenez que tout chez vous est vérité. Ainsi, pour un bénéfice très-douteux, vous multipliez à plaisir vos pertes.

A. — Ces Messieurs, — il faut le reconnaître à leur louange, — semblent embarrassés aujourd'hui, et comme honteux de leur dogme de l'Eternité des peines : on dirait vraiment qu'ils craignent de le proclamer du haut de la chaire. Ils le rappellent à peine à l'occasion, rapidement et en passant, mais ils n'en font guère plus le texte de leurs gloses. D'où vient un si étrange changement? pourquoi cette sorte de répugnance à insister sur une doctrine dont ils faisaient leur point d'appui autrefois? Se sont-ils aperçus qu'ils prêchaient dans le désert, s'aliénaient plus d'âmes qu'ils n'en convertissaient, et que leurs formidables paroles étaient instantanément repoussées par la conscience universelle? Je constate le fait, et ne m'explique pas autrement ce silence.

B. — Les textes de l'Evangile sont précis : « Allez, maudits, au feu éternel... »

C. — Remarquez que le texte n'ajoute point : « Vous y souffrirez éternellement... »

B. — Pure subtilité! l'interprétation de l'église est formelle.

C. — Hélas! ce sont bien vos interprétations qui vous perdent, et sur lesquelles vous n'osez revenir ; il faudra bien en revenir pourtant. La société ne peut se passer de foi, parce qu'elle ne peut se passer d'espoir : or, c'est le désespoir que vous lui présentez ; quoi d'étonnant qu'elle vous repousse, ou, ce qui revient au même, qu'elle vous croie meilleurs, malgré vous?

Vous avez beau, pour encourager les fidèles et calmer leurs alarmes, leur promettre un ciel de *far niente* et de cantiques à perpétuité, depuis que la science a dilaté l'espace et l'a peuplé de sphères innombrables, devant lesquelles notre Terre n'est plus rien, la voûte céleste a disparu, et avec elle la cour céleste aussi. Vous êtes scientifiquement obligés de modifier vos croyances sous ce rapport. Et que reste-t-il de logique? Les existences perfectionnées et successives.

A. — Ces assertions me semblent à moi d'un bon sens primitif et élémentaire ; et je n'admets point qu'un philosophe, aussi consciencieux que vous, n'y attache pas quelque importance. Il est inutile de se faire illusion, et de s'entêter contre la logique et les faits.

B. — A ne consulter que mon entendement personnel, je ne refuserais point précisément d'adoucir la doctrine des peines ; mais je n'en ai point le pouvoir. Ce n'est pas moi, c'est l'Eglise qui l'enseigne.

C. — Et, si c'était en votre pouvoir, franchement le feriez-vous?

B. — Je le ferais ; mais Dieu seul le peut.

C. — Qu'ai-je besoin d'un aveu plus complet? En bonne politesse, je ne puis l'exiger. Dieu n'est pas plus méchant que vous : s'il le peut, il l'a déjà fait.

B. — Vous me menez plus loin que je n'eusse voulu. Cependant, en toute conscience, je ne vous rétracterai pas. Oui, Dieu n'a pu porter un tel décret. Mais alors quel abîme s'ouvre devant mes yeux? Ma religion est pour ainsi dire à refaire, ou du moins s'impose à moi sous un nouveau jour : l'Enfer éternel n'existant plus, je me vois forcé d'admettre, comme vous, des séries d'existences indéfinies et progressives... Mais alors.... le Spiritisme est posé!

C. — A votre tour, mon cher Monsieur, vous allez plus loin que je n'osais l'espérer ; mais j'en suis trop heureux pour vous démentir. Oh! mon Dieu, oui. Par cela seul le Spiritisme est posé, et d'une manière irréfragable! Car si Dieu existe, si nous avons le libre arbitre, c'est-à-dire la responsabilité de nos œuvres, le pouvoir de mériter et de démériter, de nous élever, par l'épreuve, jusqu'à lui ; si, dans les desseins de Dieu, notre déclin provenant de nos passions et de notre ignorance, n'est jamais que transitoire ; si notre salut avec sa grâce est assuré, comme rien évidemment ne se complète, ne se termine ici-bas, il faut bien que ce complément de progrès inénarrable se fasse dans l'Eternité, à travers les vicissitudes de nombreuses existences qui ne seront que des perfectionnements successifs de notre manière d'être. Puisque le méchant n'est pas damné, et qu'il est libre de rester méchant, il faut bien que ce soit sa propre expérience qui l'amène à être bon ; il ne saurait sans doute, après sa mort, jouir, comme le bon, de la félicité des bons ; il faut d'abord qu'il devienne bon pour la comprendre. Il est donc nécessaire qu'il passe par une série d'existences à chacune desquelles il abandonnera quelque misérable dépouille ; à chacune desquelles, il se revêtira, pour ainsi dire, d'une nature mieux ordonnée. Plus il comprendra la perfection, plus il la convoitera, plus il fera d'efforts pour l'acquérir ; plus il aimera Dieu. Et c'est ainsi qu'avec les ans et les siècles, de plus en plus ravi et perfectionné, il s'élancera joyeux vers la perfection infinie, sans jamais se lasser, puisqu'il sentira que jamais il ne pourra l'égaler.

B. — Solution aussi admirable que simple et naturelle, et qui semble répondre à tout. J'examinerai encore : je vous promets que j'y réfléchirai.

C. — Venez à nous, mon cher Monsieur, nous vous tendrons nos mains fraternelles ; suivez la bénigne impulsion de votre raison et de votre cœur. Vous avez cru ; mais, de bonne foi, sans révolte ni insulte contre Dieu. Venez approfondir nos mystères, si consolants et si doux! Qui vous arrêterait? Votre passé? il s'évapore, il fuit comme une ombre mensongère derrière vous. Votre avenir? il vous dévoilera des horizons immenses dans cette voie providentielle qui sera celle de l'humanité.

Vous n'y faites que l'y précéder, et comme ces pionniers du nouveau monde, pleins d'ardeur et de courage, nous défrichons, à nos risques et périls, le champ précieux que nous lèguerons à nos neveux. Vous verrez quelles moissons il promet, quels trésors il renferme. Venez!

Et vous, mon autre frère, et le plus infortuné, puisque vous aviez le malheur de méconnaître celui de qui vous tenez le premier des biens, la vie ; ne viendrez-vous point le prier avec nous? Jusques à quand retarderez-vous de lui rendre hommage? Vous abusiez contre lui-même de cette haute raison dont il vous a doué ; qu'elle se tourne aujourd'hui vers son foyer naturel! Il n'est point ce que vous aviez cru : inaccessible, impuissant ou cruel ; il est la nécessité suprême de notre propre intelligence, la sagesse incomparable, la bonté essentielle. En l'ignorant, vous ignoriez votre propre loi ; en revenant à lui, vous revenez à vous-même. Sans lui, vous n'êtes rien ; par lui, vous êtes tout. Les misères d'ici-bas, il est vrai, sont innombrables ; mais j'ai sapé, j'ai détruit, jusqu'en ses fondements, l'édifice de l'Eternité du mal. Le reste est peu de chose. Je veux faire mieux : je veux vous prouver que ce n'est rien.

HILAIRE.

(Sera continué prochainement.)

CORRESPONDANCE.

Riom, novembre 1863.

Mon cher Monsieur Edoux.

Je m'empresse de vous transmettre le passage suivant d'une lettre que je reçois à l'instant de Paris:

« Mon cher Ami,

» Je t'écris sous l'impression d'un faitqui m'a causé une émotion impossible à décrire.

» On ne devrait jamais rire des choses que l'on ne connaît pas, et c'est ce qui m'arrivait, si tu t'en souviens, quand tu me parlais de Spiritisme.

» Hier soir, après une courte promenade, je rentre chez moi et me mets au lit. Un moment après, je m'entends appeler ; je m'assieds sur mon lit, j'écoute, on m'appelle une seconde fois ; — la voix venait de ma chambre même et ne m'était pas inconnue; — je regarde, à ma grande surprise j'aperçois mon grand-père que j'ai eu le malheur de perdre il y a huit ans ; il était au milieu de la chambre, les mains derrière le dos et tel que de son vivant. — C'est vous, grand-père? m'écriai-je. — Oui. Tu es seul? répondit-il. Je causai avec lui environ cinq minutes ; enfin, ne pouvant résister au désir de l'embrasser, je sautai à terre, fus pour le prendre dans mes bras. Hélas ! je ne saisis rien, il avait disparu, et je regrette aujourd'hui ce mouvement, qui m'a peut-être privé de jouir plus longtemps de la présence de celui qui me chérissait tant et que j'aimais tant aussi. »

L'auteur de cette lettre a 22 ans, et à cet âge, habitant Paris, on a autre chose en tête que le Spiritisme ; non-seulement son esprit n'a pas enfanté ce phénomène, mais je suis persuadé qu'il ne l'a même pas provoqué par la pensée, c'est-à-dire par une évocation involontaire.

Voici un de ces faits qu'aucune commission de savants ne peut vérifier, et qui cependant sont réels, très-réels. V. B.

COMMUNICATIONS D'OUTRE-TOMBE SPONTANÉES.

LE SPIRITISME PRÉDIT.

(Médium, M. A. P..., de Lyon).

De même que le Christ, l'Homme-Dieu terrestre, était prédit dans son avènement, de même le second avènement, celui de l'Esprit, l'a été.

Ne dit-il pas, votre divin Seigneur : « J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous n'en pourriez porter le poids actuellement ; lorsque l'Esprit de vérité, le Paraclet, le consolateur, sera venu, il vous enseignera les choses de l'avenir : il ne parlera pas de lui-même, mais il dira ce qu'il aura entendu? »

Et ces prédictions avaient déjà été faites par Joël, Jérémie, Habacuc, Daniel : ne disent-ils pas, ces grands prophètes du très-haut : « j'enverrai, moi Jehovah ! mon Esprit sur tous mes serviteurs, sur toutes mes servantes, et toute chair vivante connaîtra le salut du Seigneur? »

N'est-elle donc pas prédite, cette invasion extraordinaire, surprenante et anormale de l'Esprit?

D'abord, les inférieurs ont commencé matériellement, de meilleurs sont intervenus spirituellement, enfin d'autres sont venus et viendront divinement.

Et ne voit-on pas ainsi que l'avènement spirituel n'est pas, comme celui du Christ, individuel mais collectif, promis à tous les vivants et à tous les hommes de bonne volonté?...

On ne peut nier, aussi bien la divinité de l'Esprit de Dieu se manifestant à tous, que celle du Christianisme manifesté par son auteur et par son sublime sacrifice. Et de même, aussi, que les Juifs de la synagogue ont été rejetés, condamnés pour n'avoir pas voulu reconnaître le Messie et l'avoir mis à mort, de même les Chrétiens héritiers aujourd'hui de la promesse, qui, ayant eu en mains les prophéties, n'en reconnaîtront pas l'accomplissement à tous les signes célestes de notre temps, seront mis de côté à leur tour et remplaceront les Juifs incrédules, prêts à confesser à la fois le Christ et l'Esprit, et à se convertir prochainement !

Alors, la race adamique devant laquelle devaient, selon la parole indéfectible du Christ, se passer toutes ces choses, disparaîtra peu à peu, une partie dans la gloire, une autre partie dans l'opprobre et la continuation de leurs épreuves extra-terrestres. L'heure vient, elle est venue, il commence le jugement dernier ! Malheur, aussi, Malheur, Malheur ! à celui qui, contre le texte de ce qui est écrit par les saints de Dieu, voudra dans un fol orgueil, dans une ambition plus matérielle encore, s'attribuer à lui tout seul le privilége et le monopole des communications de l'Esprit ? Car ces communications doivent avoir lieu en faveur de tout être vivant. Il serait brisé, ce malheureux, et Dieu lui ferait voir qu'il n'est qu'un vil instrument de ses desseins éternels.

Insensé aussi celui qui dirait : Je suis l'héritier des promesses du Sauveur, c'est par moi seul que l'Esprit doit se révéler. N'est-il pas écrit, « l'Esprit souffle où il veut? » Et ne s'agit-il pas ici d'une intervention solennelle, s'adressant à l'humanité tout entière?....

Lisez et comprenez, Pharisiens, Princes des prêtres, Puissances de la terre ! Le plus humble et le plus ignorant sera visité le premier. Mais s'il s'enorgueillit, il sera lui aussi rejeté.

Que la terre fasse silence et tende ses mains vers le ciel dans une humble attente : voici ; déjà les Archanges aux ailes et au luth d'or descendent... Ils sont venus. L'Esprit de Vérité.

VARIÉTÉS.

HISTOIRE D'UNE APPARITION.

Un bon prêtre de la ville de Valognes, nommé Bézue, l'étant prié à dîner, le 7 janvier 1708, chez une dame, parente de l'abbé de Saint-Pierre, avec cet abbé, leur conta, d'après leur désir, l'apparition d'un de ses camarades, qu'il avait eue en plein jour il y a douze ans.

En 1695, leur dit Bézuel, étant jeune écolier d'environ quinze ans, je fis connaissance avec les deux enfants de M. Desfontaines, procureur, écoliers comme moi. L'aîné était de mon âge, le cadet avait dix-huit mois de moins ; nous faisions nos promenades et toutes nos parties de plaisir ensemble ; et soit que Desfontaines eût plus d'amitié pour moi, soit qu'il fût plus gai, plus complaisant, plus spirituel que son frère, je l'aimais aussi davantage.

En 1696, nous promenant tous deux dans le cloître des Capucins, il me raconta qu'il avait lu, depuis peu, une histoire de deux amis qui s'étaient promis que celui qui mourrait le premier viendrait dire des nouvelles de son état au vivant ; que le mort revint, et lui dit des choses surprenantes. Sur cela, Desfontaines me dit qu'il avait une grâce à me demander, qu'il me la demandait instamment : c'était de lui faire une pareille promesse, et que, de son côté, il me la ferait ; je lui dis que je ne voulais point. Il fut plusieurs mois à m'en parler souvent et très-sérieusement ; je résistais toujours. Enfin, vers le mois d'août 1696, comme il devait partir pour aller étudier à Caen, il me pressa tant, les larmes aux yeux, que j'y consentis. Il lia dans le moment deux petits papiers qu'il avait écrits tout prêts, l'un signé de son sang, où il me promettait, en cas de mort, de venir dire des nouvelles de son état ; l'autre, où je lui promettais pareille chose. Je me piquai un doigt, il en sortit une goutte de sang avec lequel je risquai mon nom ; il fut ravi d'avoir mon billet, et, en m'embrassant, il me fit mille remerciements.

Quelque temps après, il partit avec son frère. Notre séparation nous causa bien du chagrin, nous nous écrivions de temps en temps de nos nouvelles, et il n'y avait que six semaines que j'avais reçu de ses lettres, lorsqu'il m'arriva ce que je m'en vais conter.

Le 31 juillet 1697, un jeudi, il m'en souviendra toute ma vie, feu M. de Sortoville, auprès de qui je logeais, et qui avait eu de la bonté pour moi, me pria d'aller à un pré près des Cordeliers, et d'aider à presser ses gens qui faisaient du foin ; je n'y fus pas un quart d'heure que, vers les deux heures et demie, je me sentis tout d'un coup étourdi et pris d'une faiblesse ; je m'appuyai en vain

sur une fourche à foin, il fallut que je me misse sur un peu de foin, où je fus environ une demi-heure à reprendre mes esprits. Cela se passa; mais comme jamais rien de semblable ne m'était arrivé, j'en fus surpris, et je craignis le commencement d'une maladie, il ne m'en resta cependant que peu d'impression le reste du jour; il est vrai que la nuit je dormis moins qu'à l'ordinaire.

Le lendemain à pareille heure, comme je menais au pré M. de Saint-Simon, petit-fils de M. de Sortoville, qui avait alors dix ans, je me trouvai en chemin attaqué d'une faiblesse, je m'assis sur une pierre à l'ombre. Cela se passa et nous continuâmes notre chemin; il ne m'arriva rien de plus ce jour-là, et la nuit je ne dormis guère.

Enfin, le surlendemain, deuxième jour d'août, étant dans le grenier où on serrait le foin que l'on apportait du pré, précisément à la même heure, je fus pris d'un pareil étourdissement et d'une pareille faiblesse, mais plus grande que les autres. Je m'évanouis et perdis connaissance. Un des laquais s'en aperçut. On m'a dit qu'on me demanda alors qu'est-ce que j'avais; et que je répondis: J'ai vu ce que je n'aurais jamais cru; mais il ne me souvient ni de la demande ni de la réponse. Cela cependant s'accorde à ce qu'il me souvient d'avoir vu alors comme une personne à mi-corps, mais que je ne reconnus pourtant point. On m'aida à descendre de l'échelle; je me tenais bien aux échelons, mais comme je vis Desfontaines, mon camarade, au bas de l'échelle, la faiblesse me reprit, ma tête s'en alla entre deux échelons et je perdis encore connaissance. On me descendit et on me mit sur une grosse poutre qui servait de siége sur la grande place des Capucins; je n'y vis plus alors M. de Sortoville, ni ses domestiques, quoique présents; mais apercevant Desfontaines vers le pied de l'échelle, qui me faisait signe de venir à lui; je me reculai sur mon siége, comme pour lui faire place, et ceux qui me voyaient, et que je ne voyais pas, quoique j'eusse les yeux ouverts, remarquèrent ce mouvement.

Comme il ne venait point, je me levai pour aller à lui; il s'avança vers moi, me prit le bras gauche de son bras droit, et me conduisit, à trente pas de là, dans une rue écartée, me tenant ainsi accroché. Les domestiques, croyant que mon étourdissement était passé, et que j'allais à quelques nécessités, s'en allèrent chacun à leur besogne, excepté un petit laquais qui vint dire à M. de Sortoville que je parlais tout seul. M. de Sortoville crut que j'étais ivre; il s'approcha, et m'entendit faire quelques questions et quelques réponses qu'il m'a dites depuis.

Je fus là près de trois quarts d'heure à causer avec Desfontaines. Je vous ai promis, me dit-il, que si je mourrais avant vous, je viendrais vous le dire. Je me noyai avant-hier à la rivière de Caen; à peu près à cette heure-ci, j'étais à la promenade avec tels et tels, il faisait grand chaud, il nous prit envie de nous baigner, il me vint une faiblesse dans la rivière, et je tombai au fond. L'abbé de Ménil-Jean, mon camarade, plongea pour me reprendre, je saisis son pied; mais, soit qu'il eût peur que ce ne fût un saumon, parce que je le serrai bien fort, soit qu'il voulût promptement remonter sur l'eau, il secoua si rudement le jarret, qu'il me donna un grand coup sur la poitrine, et me jeta au fond de la rivière, qui est là fort profonde.

Desfontaines me conta ensuite tout ce qui leur était arrivé dans la promenade, et de quoi ils s'étaient entretenus. J'avais beau lui faire des questions, s'il était sauvé, s'il était damné, s'il était en purgatoire, si j'étais en état de grâce, et si je le suivrais de près, il continua son discours comme s'il ne m'avait point entendu, et comme s'il n'eût point voulu m'entendre.

Je m'approchai plusieurs fois pour l'embrasser, mais il me parut que je n'embrassais rien. Je sentais pourtant bien qu'il me tenait fortement par le bras, et que lorsque je tâchais de détourner ma tête pour ne plus le voir, parce que je ne le voyais qu'en m'affligeant, il me secouait le bras, comme pour m'obliger à le regarder et à l'écouter.

Il me parut toujours plus grand que je ne l'avais vu, et plus grand même qu'il n'était lors de sa mort, quoiqu'il eût grandi depuis dix-huit mois que nous ne nous étions vus; je le vis toujours à mi-corps et nu, la tête nue avec ses beaux cheveux blonds, et un écriteau blanc, entortillé dans ses cheveux, sur son front, sur lequel il y avait de l'écriture, où je ne pus lire que ces mots: *In, etc.*

C'était son même son de voix: il ne me parut ni gai ni triste, mais dans une situation calme et tranquille; il me pria, quand son frère serait revenu, de lui dire certaines choses pour dire à son père et à sa mère; il me pria de dire les sept psaumes qu'il avait eus en pénitence le dimanche précédent, qu'il n'avait pas encore récités; ensuite, il me recommanda encore de parler à son frère; et puis me dit adieu, s'éloigna de moi en me disant: « Jusques, Jusques, » qui était le terme ordinaire dont il se servait quand nous nous quittions à la promenade pour aller chacun chez nous.

Il me dit que, lorsqu'il se noyait, son frère, en écrivant une traduction, s'était repenti de l'avoir laissé aller sans l'accompagner, craignant quelque accident: il me peignit si bien où il s'était noyé, et l'arbre de l'avenue de Louvigny où il avait écrit quelques mots, que deux ans après, me trouvant avec le feu chevalier de Gotot, un de ceux qui étaient avec lui lorsqu'il se noya, je lui marquai l'endroit même, et qu'en comptant les arbres d'un certain côté, que Desfontaines m'avait spécifié, j'allai droit à l'arbre, et je trouvai son écriture: il me dit aussi que l'article des sept psaumes était vrai, qu'au sortir de confession, ils s'étaient dit leur pénitence; son frère me dit depuis qu'il était vrai qu'à cette heure-là il écrivait sa version, et qu'il se reprocha de ne pas avoir accompagné son frère.

Comme je passai près d'un mois sans pouvoir faire ce que m'avait dit Desfontaines, à l'égard de son frère, il m'apparut encore deux fois, avant dîner, à une maison de campagne où j'étais allé dîner, à une lieue d'ici. Je me trouvai mal; je dis qu'on me laissât, que ce n'était rien, que j'allais revenir: j'allai dans le coin du jardin. Desfontaines m'ayant apparu, il me fit des reproches de ce que je n'avais pas encore parlé à son frère, et m'entretint encore un quart d'heure sans vouloir répondre à mes questions.

En allant le matin à Notre-Dame de la Victoire, il m'apparut encore, mais pour moins de temps, et me pressa toujours de parler à son frère, et me quitta en me disant toujours: « Jusques, Jusques, » et sans vouloir répondre à mes questions.

C'est une chose remarquable que j'eus toujours une douleur à l'endroit du bras qu'il m'avait saisi la première fois, jusqu'à ce que j'eusse parlé à son frère. Je fus trois jours que je ne dormais pas de l'étonnement où j'étais. Au sortir de la première conversation, je dis à M. de Varouville, mon voisin et mon camarade d'école, que Desfontaines avait été noyé, qu'il venait lui-même de m'apparaître et de me le dire. Il s'en alla toujours courant chez les parents, pour savoir si cela était vrai; on venait d'en recevoir la nouvelle; mais, par un mal entendu, il comprit que c'était l'aîné. Il m'assura qu'il avait lu la lettre de Desfontaines, et il le croyait ainsi; je lui soutins que Desfontaines lui-même m'était apparu: il retourna, revint, et me dit en pleurant: « Cela n'est que trop vrai. »

Il ne m'est rien arrivé depuis, et voilà mon aventure au naturel. On l'a contée diversement; mais je ne l'ai contée que comme je viens de vous le dire. Le feu chevalier de Gotot m'a dit que Desfontaines est aussi apparu à M. de Ménil-Jean. Mais je ne le connais pas: il demeure à vingt lieues d'ici, du côté d'Argentan, et je ne puis en rien dire de plus.

(Cité dans *les Histoires Surprenantes* de M. DE MIRAMONT.)

Pour tous les articles non signés:

LE DIRECTEUR-GÉRANT, **E. EDOUX.**

LYON. — Imprimerie C. JAILLET, rue Mercière, 92.